

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-  
MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du conseil le deuxième jour de juillet 2014 (02/07/2014) à compter de dix-neuf heures (19h00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

M. Robert Tessier  
M. Jean-François Cossette

Mme Marjolaine Guérin

Sont absents : Mme Marlene Doucet  
Mme Michelle Bouchard

M. Robert Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.

Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente. Après le mot de bienvenue du maire, la séance débute.

**Résolution 2014-07-118** Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jean-François Cossette appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que mentionné ci-dessous et en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 04 juin 2014
4. Adoption du procès-verbal du comité de gestion du camping.
5. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
6. Achat d'un enregistreur de donnée pour l'aqueduc
7. AVIS DE MOTION modification du règlement 2005-04-89 – Amende Écocentre.
8. Demande de commandite Club Quad (2011) Inc.
9. Présentation des comptes à payer
10. Système de traitement de courrier
11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

**Résolution 2014-07-119** Adoption du procès-verbal de la séance du 04 juin 2014

Il est proposé par M. Jean-François Cossette appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 04 juin 2014 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2014-07-120** Ratification du procès-verbal du comité de gestion du camping

**ATTENDU** le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2014 du comité de gestion du camping;

**ATTENDU** les résolutions 2014-06-007 à 2014-06-019 inclusivement.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Robert Tessier et résolu ce qui suit :

- que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit;
- de ratifier toutes les décisions prises par le comité de gestion du camping

-Adoptée-

**Résolution 2014-07-121** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par M. Jean-François Cossette appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'accepter le rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – permis pour le mois de juin 2014.

-Adoptée-

**Résolution 2014-07-122** Achat d'un enregistreur de donnée pour l'aqueduc

Il est proposé par M. Robert Tessier appuyé par Mme Marjolaine Guérin d'autoriser la dépense pour l'achat d'un enregistreur de donnée pour l'aqueduc afin de compléter adéquatement le rapport annuel des données.

-Adoptée-

**AVIS DE MOTION** est donné par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Jean-François Cossette qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté une modification au règlement 2005-04-089 concernant les amendes pour l'Écocentre.

**Résolution 2014-07-123** Demande de commandite Club Quad (2011) Inc.

**ATTENDU** la demande de commandite publicitaire pour la carte routière du Club Quad Mékinac (2011) Inc.;

**ATTENDU** que la participation de la municipalité pour cette commandite offre une visibilité sur la carte de sentier remise à chaque membre du Club et touristes visitant la région;

Il est proposé par M. Robert Tessier appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'autoriser la dépense de 150\$ incluant les taxes pour une commandite publicitaire.

-Adoptée-

**Résolution 2014-07-124** Présentation des comptes

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Robert Tessier et résolu d'autoriser le paiement des comptes ci-dessous présentés.

EMPLOYÉS	Salaires	10 977.28 \$
EMPLOYÉS	Frais de déplacements	1 487.03 \$

MEMBRES DU CONSEIL	Salaires	1 673.30 \$
<b>FOURNISSEURS</b>		
3316921 Canada Inc.	Remboursement de taxes	222.68 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	1 738.84 \$
Poste Canada	Achat de timbres/Livraison	
	Écocentre	73.38 \$
Poste Canada	Achat de timbres	97.73 \$
Arlavi Inc.	Commandite	500.00 \$
Les équip .Beaver et Bob	Débrousailleuse/Taille	
	bordure/Taille Haie	1 833.68 \$
C.S. de l'Énergie	Location de juin	1 225.00 \$
CRSBP centre du Québec	Étiquettes code zébrés	33.34 \$
Les Serres du Domaine des		
Pointes	Fleurs-bureau municipal	57.49 \$
Garage S.L.B. enr.	Essence/Lait et filtre à café	117.39 \$
H.Matteau & Fils (1987) Inc.	Outils variés	471.78 \$
Hydro-Québec	Puit #2	108.23 \$
Inter Clôtures Cambrek	Barrières battant - Écocentre	691.46 \$
J.M. Sports	Couteau - fil	66.71 \$
Location St-Tite Inc.	Pine/Peinture/Echafaudage	**Annulé**
Location St-Tite Inc.	Scie à béton/Outil de	
	tronçonnage etc.	505.47 \$
Microgest informatique	2 Ordinateurs Lenovo et	
	installation	2 983.21 \$
MRC de Mékinac	Enfouissement avril-	
	mai/Vidanges boues	3 815.38 \$
Petite Caisse	Voirie/Café/Nettoyage/Poste	193.65 \$
Service Cité Propre Inc.	Cueillette Transport mai-juin	
	14/ajust.	4 088.81 \$
Signoplus	Adapter en T pour nom de	
	rues	79.45 \$
Télus	Cellulaire inspecteur	
	municipal	7.37 \$
Télébec S.E.C.	Téléphone administration	110.55 \$
Déneigement Y.C.K. enr.	Nettoyage des rues et cour	
	d'école	1 092.26 \$
	<b>Total :</b>	<b><u>34 251.47\$</u></b>

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut présentés.

---

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2014-07-124-A** Système de traitement de courrier

**ATTENDU** l'offre présentée par Dany Gosselin/Odette Larouche pour un système de traitement de courrier IS-180 (Néopost)  
**ATTENDU** que le coût du timbre diminuerait de \$0.10;  
**ATTENDU** que les considérations financières sont une location de 60 mois au coût de \$19.95/mois plus les frais EDT de \$2.95/mois;  
**ATTENDU** que la municipalité doit poster 200 enveloppes par mois pour rentabiliser cette location;  
**ATTENDU** que la municipalité n'a pas un volume assez élevée de courrier pour rentabiliser cette location.  
Il est proposé par M. Robert Tessier  
appuyé par M. Jean-François Cossette

et résolu ce qui suit :

- refuser l'offre présentée par Dany Gosselin/Odette Larouche pour le système de traitement de courrier IS-180.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Robert Tessier appuyé par Mme Marjolaine Guérin. Il est 19 heures 15.

---

Guy Dessureault, maire

---

Sylvie Genois,  
Secrétaire-trésorière